

Conseil municipal exceptionnel du 3 décembre 2014

Présents : Messieurs et Mesdames BOUTIN, CORDONNIER, FUNGERE, JARRAFOUX, LE CLEZIO, MOTTE-COLLEU et VINCENT.

Excusés : Messieurs et Mesdames BOSSUYT, BROUCKE, FOURREAU, LOUIS, TACHET, VARLET

Absent : Monsieur ESNAULT

Pouvoirs : Monsieur BOSSUYT donne pouvoir à Monsieur VINCENT
 Madame BROUCKE donne pouvoir à Monsieur BOUTIN
 Monsieur LOUIS donne pouvoir à Monsieur LE CLEZIO
 Madame TACHET donne pouvoir à Monsieur CORDONNIER
 Monsieur VARLET donne pouvoir à Monsieur JARRAFOUX

Le secrétaire de séance est Monsieur BOUTIN

La séance est ouverte à 17 h 10

Ordre du jour : Monsieur le Maire propose un ordre du jour unique pour cette réunion exceptionnelle : délibération suite à appel d'offre pour le remplacement de la chaudière de l'école.

DELIBERATION

- **Remplacement de la chaudière de l'école – Réponse Appel d'offres**
 - o Après examen des 4 candidatures la commission propose de retenir l'entreprise LEMESLE en tant que mieux disant aux critères techniques, de prix et de maintenance pour un montant de 40 871.44 € et 216 € de contrat annuel de maintenance à partir de la deuxième année

12 votants contre : 0 abstentions : 1 pour : 11

Le conseil municipal adopte la proposition de la commission d'Appel d'Offres et autorise Monsieur le maire à lancer le processus de réalisation.

Le prochain conseil municipal est prévu en janvier 2015
La séance est levée à 17 h 35

Le secrétaire Jacques Boutin

